

• (1510)

Je crois savoir que le document technique lui-même a été déposé à la Chambre, mais je ne saurais l'affirmer. J'ai demandé à mes collaborateurs de vérifier la chose. Dès que j'obtiendrai le renseignement demandé, je vous le communiquerai.

**M. le Président:** Tout d'abord, je tiens à faire savoir au député de Kamloops et à ses collaborateurs que je leur suis reconnaissant de la courtoisie dont ils ont fait preuve en prévenant au préalable la présidence de leur intention de soulever cette question complexe. Par ailleurs, le ministre a bien voulu demeurer à la Chambre pour s'instruire de la chose, ce dont je lui suis reconnaissant. Il a sollicité un certain délai pour préparer sa réponse.

Cette réponse, je serai prêt à l'entendre, que ce soit aujourd'hui ou à un moment opportun. Je tiens à faire savoir au député de Kamloops et au ministre qu'étant donné la complexité du problème, j'entends surseoir à ma décision jusqu'à ce que j'aie pleinement compris tous les arguments et leurs répercussions. Je la rendrai cependant avant l'étape de la deuxième lecture. Je tiens à donner cette assurance au député de Kamloops.

Si le ministre des Finances tenait à faire d'autres démarches auprès de la présidence, je suis sûr que tous les partis seraient d'accord, mais j'aurais besoin d'un certain temps pour envisager la chose.

---

## AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

### PÉTITIONS

#### RÉPONSES DU GOUVERNEMENT

**M. Albert Cooper (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes):** Monsieur le Président, conformément au paragraphe 36(8) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, la réponse du gouvernement à 51 pétitions.

[Note de l'éditeur: Voir les Procès-verbaux d'aujourd'hui.]

## Affaires courantes

[Français]

### LE RÉGIME DES PENSIONS DU CANADA

#### PRÉSENTATION DE DEUX RAPPORTS DU CONSEIL CONSULTATIF

**Mme Lise Bourgault (secrétaire parlementaire du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Au nom du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Beatty), et en conformité des dispositions de l'article 32(2) du Règlement, je désire déposer, dans les deux langues officielles, deux rapports du Conseil consultatif du Régime des pensions du Canada intitulés Le fichier d'attente et Définition de l'invalidité selon le Régime des pensions du Canada.

[Note de l'éditeur: Voir les Procès-verbaux d'aujourd'hui au sujet des rapports précités.]

\* \* \*

[Traduction]

### RECOURS AU RÈGLEMENT

#### LA MOTION DE VOIES ET MOYENS

**M. le Président:** À la suite de l'argument invoqué par le député de Kamloops, j'aviserais les députés que le gouvernement a proposé la présentation et la première lecture du projet de loi en question.

Je vais demander à la Chambre de se prononcer sur la présentation et la première lecture du projet de loi, mais il faut qu'il soit bien clair que je rendrai ma décision sur l'argument invoqué par le député de Kamloops avant qu'on ne passe à la deuxième lecture. Est-ce bien clair?

**M. Gauthier:** Rendez-vous votre décision demain?

**M. le Président:** Je ne suis pas en mesure de le préciser. Je dis qu'il va me falloir du temps pour l'étudier. Je veux que le député de Kamloops comprenne bien qu'à l'exception de cette procédure. . .

**M. Benjamin:** Avant d'entamer l'étude du projet de loi.

**M. le Président:** J'ai examiné la procédure très attentivement et je pense agir comme il convient en présentant le projet de loi en première lecture. Mais je dis qu'une fois cela fait, nous ne poursuivrons pas cette étude avant que je ne me sois prononcé.

**M. Riis:** Monsieur le Président, je voudrais obtenir des précisions. Je vais bien sûr respecter votre décision, mais je voudrais quelques éclaircissements. Quand vous allez rendre votre décision, si vous jugez que le ministre des Finances n'a pas agi selon les règles, parce qu'il n'a pas